

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 15 décembre 2016 portant inscription au titre de l'année 2017 au tableau d'avancement à la hors-classe des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux

NOR : AFSN1631050A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu le code de l'action sociale et des familles ;
Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 6141-1 ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1930 du 26 décembre 2007 portant statut particulier du corps des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2007-1939 du 26 décembre 2007 relatif au classement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'arrêté interministériel du 26 décembre 2007 relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la fonction publique hospitalière ;
Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des directeurs d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux en sa séance du 15 décembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2017 au tableau d'avancement à la hors-classe de ce corps :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2017 :

1. ALLOMBERT Anicette.
2. ANGELETTI Bruno.
3. BEAUHAIRE-GAILLARD Agnès.
4. BELLEC Valérie.
5. BISSARDON Christian.
6. BONNET Laure.
7. BONNIER Barbara.
8. BORDAS Jean-Paul.
9. BOUCETTA Kamel.
10. BRIANE Jocelyne.
11. BRIDANT Anne-Marie.
12. BUISSON Emmanuelle.
13. CHERUBIN Émilie.
14. CONTER Thierry.
15. COURCIER Céline.

16. COURET Angèle.
17. DEFLOIRINE Véronique.
18. DE FOUCAULT Anne-Laure.
19. DELACROIX Jeanne.
20. DERAËVE Valérie.
21. DJEDAI Mohamed
22. DUBUIS Nicolas.
23. DUPLAN Christine.
24. DURAND Régis.
25. EDOUARD Sonia.
26. FONDRIEST-FAYOLLE Christine.
27. GILBERT Véronique.
28. GIRAUD Audrey.
29. GRANOWSKI Olivier.
30. GUINES Nathalie.
31. HINGREZ (MELIN) Ève.
32. HOLTZMANN Christine.
33. JAFFUEL Michel.
34. JAMET Benoît.
35. JHIGAI Ida.
36. LACOUR-LENAIN Gisèle.
37. LAGARDE Raphaël.
38. LAURENT Florence.
39. LEFAKIS Jérôme.
40. LE-GUEN Yvan.
41. LE GUILLANTON Bénédicte.
42. MABOROUGH Édouard.
43. MARIE Amandine.
44. MAYNADIER Claire.
45. MOREL Sylvie.
46. NOEL François.
47. OLLAGNIER Antoine.
48. PADEAU Olivia.
49. PANCHOUT Stéphanie.
50. PETIT Corinne.
51. PHILIPPOT Delphine.
52. POILPRE Claire.
53. POULAIN Grégory.
54. QUIROS Érika.
55. RAVEL Jean-Philippe.
56. REQUILLART Benjamin.
57. REYNIER Odile.
58. SCHMIDT Fanny.
59. SEILER Sylvie.
60. SPENGLER Joseph.
61. TOMASSI Hervé.
62. URANIE Éric.
63. VALLEE Claire.
64. VENDRAME Séverine.
65. VEYRET Émeline.

- 66. VIDAL Lucie.
- 67. VIDAL Lydie.
- 68. VOIRIN Sophie.
- 69. ZIAI-LALEU Marie.

Sont nommés à une date ultérieure :

- 70. RONZONI Philippe, 1^{er} avril 2017.
- 71. DOKOUI Ghislaine, 17 mai 2017.
- 72. CARLIER Patricia, 1^{er} juin 2017.
- 73. PELISSE Valérie, 15 juin 2017.
- 74. FAUSTINI Audrey, 22 juin 2017.
- 75. BOUSSELET Sylvie, 3 septembre 2017.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 15 décembre 2016.

La directrice générale,
D. TOUPILLIER